



**Lévis
Force 10**

COMMUNIQUÉ

UNE MOBILITÉ ET UNE SÉCURITÉ URBAINE QUI CONNAÎTRONT ÉNORMÉMENT D'AMPLEUR

Lévis, le 15 octobre 2009. Au cours des dernières années, le territoire lévisien a connu une croissance fulgurante et cet élan se maintient encore aujourd'hui. Toute cette croissance se voit aussi sur les autoroutes et jusque dans les rues de Lévis. En données de 2006, près de 57 000 Lévisiennes et Lévisiens utilisaient leur voiture pour se rendre à leur travail. Et selon les plus récentes données du MTQ, le territoire lévisien connaîtra, encore, un accroissement de l'achalandage de son réseau autoroutier au cours de la prochaine décennie. Du même coup, le facteur de la mobilité urbaine, celui de la sécurité et de la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les voitures apparaît au rang des priorités quand vient le temps d'organiser aujourd'hui, un territoire de la taille de Lévis.

Sécurité et bonnes attitudes de conduite à adopter

«Au cours des quatre prochaines années, nous investirons 1 M \$ en actions et mesures concrètes qui amélioreront grandement cette cohabitation si souhaitée entre autos, piétons et vélos. Dès l'an prochain, nous implanterons dans chacun des 15 districts, un projet pilote de traverse piétonnière à chaque endroit jugé le plus stratégique de chaque secteur.» Ces traverses, passages surélevés élargis et peints de manière à ce que l'on reconnaisse clairement qu'il s'agit d'un passage piétonnier, obligent chez les conducteurs, l'adoption d'une conduite avertie et modérée à leur rencontre. Une demande, fréquemment formulée dans les quartiers résidentiels, qui contribuera à accroître la sécurité des citoyens et à tempérer les ardeurs des conducteurs qui excèdent les limites exigées par la loi. Une telle mesure pourra, bien entendu, prendre de l'ampleur au fil des années.

De plus, dorénavant, tous les nouveaux quartiers résidentiels disposeront de rues collectrices locales avec trottoirs. «Une mesure simple, connue depuis que les villes sont villes, mais qui demeure imbattable pour marquer les juridictions respectives de ce qui marche et de ce qui roule. Notre ville essaimera également à travers tout son territoire de nouvelles bornes mobiles aux endroits clés, indiquant à tous, les règles en vigueur à suivre à chacun de ces endroits retenus. Nous croyons que plus ces messages seront visibles, plus ils rappelleront l'importance de s'y conformer. L'escouade policière dédiée spécialement à la sécurité routière à Lévis sera maintenue et ses actions seront accrues, notamment aux entrées de la ville et aux feux de circulation engorgés aux heures de pointe, près des écoles et au cœur des quartiers résidentiels où le passage automobile doit être mieux régulé. Enfin, comme toute bonne habitude ne s'acquiert pas que par la loi et les règles, nous développerons et diffuserons en continu une campagne de communication évolutive mais permanente sur la bonne cohabitation autos, piétons et vélos » a poursuivi Danielle Roy Marinelli.

Plan de transport

En ce qui a trait maintenant à la mobilité urbaine, l'équipe de Lévis Force 10 présentera, dès la fin de 2010, un plan de transport détaillé qui indiquera, sur un horizon à long terme, quelle devra être la nouvelle configuration routière de notre ville de 455 km carrés. «Avant 2001, chacune des dix ex-villes qui composent Lévis, concevait prioritairement son espace intérieur, négligeant et sous-estimant souvent ce qui se trouvait à l'extérieur. Nous sommes obligés de faire avec ce passé, mais il est clair que la conception de notre ville a considérablement évoluée. Une équipe qui porte un regard grande ville comme la mienne, aura à décider quel sera notre réseau pour les cinquante prochaines années. La collaboration des paliers québécois et canadien sera mise à contribution partout où des actions utiles devront être posées pour améliorer la mobilité et la conjugaison de tous les modes de transport, tant actuels que les nouveaux qui s'offrent à nous» a-t-elle enchaîné.

Réseau cyclable

En ce qui concerne le réseau des pistes cyclables, «mon équipe a fièrement annoncé que l'ensemble du réseau sera intégré au terme des quatre prochaines années. Aujourd'hui, j'annonce que celui de Pintendre et de Bellechasse, en amont, seront liés à celui de Lévis et du parcours des Anses au cours de la prochaine année. Les cyclistes de Pintendre ne rouleront plus en circuit fermé dès 2010.»

Transport collectif

Enfin, pour la chef de Lévis Force 10, les quatre prochaines années seront certainement les plus explosives que le réseau de transport en commun aura connues de toute son histoire. «Un règlement historique avec le MTQ attendu cet automne, la construction d'un centre d'échanges à la tête des ponts, un agrandissement du centre d'opération, des acquisitions soutenues de nouveaux autobus à plancher bas, l'implantation d'un système de transport intelligent et d'un système de perception de cartes à puces, transformeront le visage du transport en commun à Lévis. Mon équipe entend investir en partenariat avec le MTQ plus de 35 M \$ en matière de transport en commun, nouveaux circuits et fréquences accrues. Notre service compte parmi ceux au Québec qui connaissent le fort taux de progression d'achalandage année après année. Dans la mesure financière des Lévisiennes et des Lévisiens mon équipe est celle qui a cru et croit toujours le plus au transport en commun. Au cours des quatre dernières années, nous avons haussé son financement municipal de 90 %. Pour nous, le transport en commun est une voie d'avenir vitale, » a-t-elle conclu.